

**NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE 3<sup>ème</sup>**

**CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE LYCEE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2021 – 2022**

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> sont concernés, qu'ils soient boursiers actuellement au collège ou non.

Quels que soient l'orientation envisagée et l'établissement d'accueil, les familles doivent faire leur demande de bourse de lycée.

Le formulaire de demande de bourse de lycée 2021-2022 est téléchargeable sur la page « aides financières au lycée » du site « education.gouv.fr » :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>.

Le formulaire est proposé au format PDF "remplissable". Les familles peuvent le remplir et le transmettre à l'établissement par courriel, par courrier postal ou le déposer.

La demande de bourse se déroule sur deux périodes distinctes :

**1<sup>ère</sup> période : du 17 mai 2021 au 06 juillet 2021**

✓ Du 17 mai au 06 juillet 2021 :

- Les familles peuvent retirer et déposer le formulaire format papier au Secrétariat du Collège Gérard CAFE aux heures de bureaux **en respectant les règles sanitaires.**

✓ Du 28 juin au 06 juillet 2021

- les demandes en ligne seront ouvertes pour les familles qui n'auront pas déposé de demande papier.

**2<sup>ème</sup> période : du 02 septembre 2021 au 21 octobre 2021**

- Les demandes pourront être déposées en ligne ou au format papier. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 21 octobre 2021.

**N. B. : Systématiquement, un accusé de réception vous sera remis à chaque demande format papier déposé dans l'établissement.**

**Pour des informations complémentaires, merci de vous rapprocher du Secrétariat du Collège.**

J'attire votre attention pour la date limite fixée **au mardi 06 juillet 2021, délai de rigueur pour la première période.**



La Principale,

E. RETORY